

Lisez le journal numérique  
sur le site : [lindependant.org](http://lindependant.org)

# Le Démocrate

1<sup>er</sup> JANVIER 2023 \* ZONE CFA 500 \* HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.5

P.6

La scission politique

## Six partis quittent l'ANAD pour former une nouvelle coalition, l'APR



P.3

Tpi dixinn/affaire kaporo rails  
**L'ex-secrétaire général du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat condamné**

ARMEES

**Des éléments des Forces spéciales radiés des effectifs**

P.3

Foniké Menguè (FNDC)

**En Guinée, « nous continuons notre combat en tant que sentinelle de la démocratie »**

P.5

Transition en Guinée

**Lansana Kouyaté note des progrès inattendus et soulève les inquiétudes du financement »**

P.6

## GUINÉE

## L'ex-secrétaire général du ministère de la Ville Maama Camara condamné par contumace

En Guinée, depuis huit mois, des victimes de destructions de bâtiments sous le régime d'Alpha Condé, notamment dans le quartier de Kaporails, poursuivaient en justice Ibrahima Kourouma, dernier ministre de la Ville et de l'aménagement du territoire d'Alpha Condé ainsi que Mohamed Maama Camara, son secrétaire général. Il leur est reproché des destructions d'édifices privés et abus d'autorité, entre autres.

Suite à ces poursuites en justice, le tribunal devant lequel comparaissaient Ibrahima Kourouma et Mohamed Maama Camara s'est déclaré incompétent à juger le ministre Kourouma mais, par contre, il a condamné, par contumace, Maama Camara à 5 ans de prison ferme et au paiement de 4 milliards de francs guinéens (environ 400 000 euros) d'amende à verser aux victimes.

Joint par RFI, Mamadou Samba Sow, porte-parole des victimes, se dit à moitié soulagé car le combat continue pour que l'ancien ministre de la Ville et de l'aménagement du territoire, Ibrahima Kourouma, soit lui aussi condamné.

« En tant que victimes, nous sommes à moitié soulagés parce que le tribunal de Dixinn reconnaît que l'État guinéen a tort, à travers la condamnation de monsieur Mohamed Maama Camara. Maintenant, nous aurions souhaité que monsieur Ibrahima Kourouma, qui est l'un des architectes de la destruction de nos maisons, soit lui aussi condamné.

Mais puisque cela n'est pas fait, nous allons nous concerter avec notre avocat pour voir quelle est la démarche à suivre pour que monsieur Ibrahima Kourouma, lui aussi, puisse répondre des faits qui lui sont reprochés.

Donc en attendant, le combat continue. C'est plus de 1 200 familles qui ont été injustement expulsées de leurs terres. Leurs domiciles ont été détruits par le régime de monsieur Alpha Condé en violation de la Constitution qui était en vigueur à l'époque et du Code foncier et domanial de la République de Guinée, alors que ces citoyens-là ont été régulièrement installés par l'État guinéen sous le régime de monsieur Sékou Touré et sous celui de monsieur Lansana Conté. »

Pour rappel, en février et mars 2019, sous Alpha Condé, le ministère de la Ville et de l'aménagement du territoire a démoli au moins 2 500 bâtiments, selon un rapport de Human Rights Watch, à Kaporails, Kipé et Dimesse, trois localités de la commune de Ratoma dans la banlieue de Conakry, sous prétexte qu'un décret avait classé cette zone réserve foncière de l'État.

Rfi

## REVUE DE LA PRESSE

## Sommet de la Cedeao, drame à Matoto, conférence de presse du vérificateur général... à la Une des journaux

Au cours de cette semaine qui s'achève, les hebdomadaires, Le Lynx, La Lance, L'observateur et l'Indépendant se sont intéressés à plusieurs sujets dont Sommet de la CEDEAO, drame à Matoto, conférence de presse du vérificateur général...



Dans sa parution numéro 1630 du 10 juillet 2023, l'hebdomadaire satirique Le Lynx a barré à sa Une : Guinée : « Guinée : Le patron de l'IGE réagit aux réactions sur le récent rapport de son institution. Les Doré précisions de Jo ! » Sur la question, notre confrère précise : « L'inspection générale d'État (IGE) a animé une conférence de stress le 5 juillet. La sortie fait fuite à la floppée de commentaires sur son rapport du 14 juin dernier sur l'état de la gouvernance et la reddition des comptes. L'IGE croit qu'il faut mettre les poings sur les ives. Le doc transmis au Président de la Transition, Colonel Mamadi Doum-bouillant (évidemment) et à la presse, avait fait du bruit. L'IGE a choisi le siège du porte-parolat du gouvernement, sis à la Cité des Nations, non loin du Palais Mohammed V, pour sa causerie avec les médias. Le vérificateur général, Jose-ph Togn Doré a, mis l'accent sur le fonctionnement de son institution, apporté des précisions sur son récent rapport. Le rapport de l'IGE, c'est le rapport des rapports. En clair, précise Jo Doré, il est issu des rapports de mission d'audit et de vérification effectuées durant l'année, par l'IGE soi-même et l'inspection générale des finances

(IGF). Ces docs-là sont confidentiels et ne sont transmis qu'au chef de l'État, les entités contrôlées en reçoivent copie... »

Pour sa part, L'observateur, dans son numéro 1161 du 10 juillet 2023 a mis à sa Une : « CEDEAO : un sommet décisif pour la Guinée. » A propos, l'hebdomadaire écrit : « Six mois après le top départ du processus de retour des civils au Pouvoir en Guinée, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vont se réunir le 9 juillet 2023 à Bissau pour un sommet. Bola Tinubu, le nouveau président du Nigéria et ami d'Alpha Condé, fera son baptême de feu. En amont de ce rendez-vous, il a reçu Umaro Sissoco Embaló, qui devra céder son fauteuil à un de ses pairs après un an passé à la tête de l'organisation. Les chefs d'État de l'organisation régionale passeront à la loupe l'état d'avancement du processus de retour des civils au Pouvoir en Guinée, au Mali et au Burkina Faso... »

De son côté, La Lance dans son numéro 1378 du 12 juillet 2023 titré à sa Une : « Afrique de l'Ouest : Présidence de la CEDEAO. Tinubu, tout nouveau, tout beau. A propos, notre confrère précise

que « Bissau a abrité, le 9 juillet, la 63<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO. Umaro Sissoco Embaló, le président en exercice sortant de l'organisation sous régionale non candidat à sa propre succession, a passé le témoin au nouveau président du Nigéria. Bola Tinubu réussira-t-il dans ce difficile contexte à redonner de la vigueur à l'institution », s'interroge le journal.

Pour sa part, le journal l'Indépendant s'est intéressé au récent drame survenu dans la commune de Matoto, en titrant à sa Une : « Drame à Matoto. Le gouvernement confirme 5 morts ». Sur la question notre confrère révèle que « les ouvriers, tous des hommes, qui travaillaient sur le chantier ont été surpris par l'effondrement des dalles de l'immeuble de 6 étages. Tous les corps ont été convoyés à la morgue de l'hôpital Ignace Deen. Selon certaines informations, il y a eu un rescapé. Le gouvernement a précisé que l'immeuble en construction faisait partie d'un projet privé qui n'aurait rien à voir avec les autres initiatives de logements sociaux initiés par la junte militaire au pouvoir en Guinée depuis septembre 2021.

Médiaguinée.com

## Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Kipé Dadiya  
Commune de Ratoma  
servicecommercial@lindependant.org  
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18  
Conakry

**Redacteur en chef**

Alpha Amadou DIALLO : 628.85.84.18  
Email:  
alphaamadoudiallo@lindependant.org  
lindependantguinee@gmail.org

**Comité de rédaction**

Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Aïssatou Sadio BAH

**P.A.O**

G. SOUMAORO  
Tél. (+ 224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements,**

**Marketing, Publicités & Annonces**  
servicecommercial@lindependant.org

Amadou Tidiane DIALLO  
Tél. (+224) 666 60 79 99  
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site  
<https://lindependant.org>

## TPI DIXINN/AFFAIRE KAPORO RAILS

## L'ex secrétaire général du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat condamné

L'ex secrétaire général du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, Mohamed Maama Camara a été condamné à 5 ans d'emprisonnement et à une amende de 4 milliards de francs guinéens à payer aux victimes des déguerpissements à Kaporo Rails, Kipé2 et Dimesse, dans la banlieue de Conakry, a annoncé l'avocat des victimes ce vendredi 14 Juillet 2023.

Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ibrahima Kourouma, n'a pas été touché par le jugement en raison de sa qualité de ministre au moment des faits : le TPI de Dixinn s'étant déclaré incompétent pour le juger.

« Le tribunal a apprécié au regard du code de procédure pénale et au regard du code pénal, et a rendu la décision qu'il estime convenable à son intime conviction. Et là-dessus, je n'ai absolument aucune critique. Parce que, que M. Maama Camara soit



reconnu coupable et condamné à cinq ans de prison ferme et quatre milliards de dommages et intérêts, c'est qu'on reconnaît déjà que les habitants de Kaporo-rails ont été victimes d'infractions pénales. Pour moi, le tribunal a fait son travail de ce point de vue », a déclaré Me

Alpha Yaya Dramé.

L'affaire de Kaporo Rails et environs a longtemps traîné avant d'aboutir à un verdict du tribunal que les victimes ressentent comme une première victoire.

Pour l'heure, Camara serait introuvable, affirment plusieurs sources.

Alpha Amadou Diallo

## CRIEF

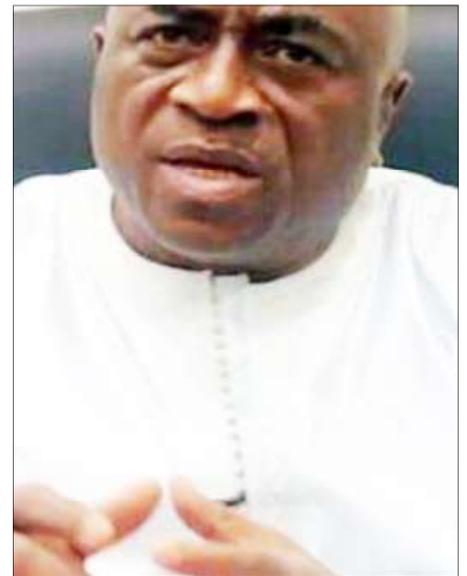
## Le procureur requiert l'acquittement pur et simple du général Remy Lamah...

Moustapha Mariama Diallo, procureur à la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), a dans son réquisitoire de ce jeudi 13 Juillet 2023, demandé l'acquittement pur et simple de l'ex ministre de la santé, le général Remy Lamah.

Le procureur a également sollicité devant le juge de blanchir la société SOGUIMAP SARL de toutes les accusations la concernant dans l'affaire où Lamah et ladite société étaient poursuivis pour « corruption et complicité ».

Dans ce dossier, la société ZMC qui fournissait à la Guinée des produits pharmaceutiques, obstétricaux et néonataux pour les femmes et les bébés – quand Lamah était ministre de la santé – a vu son contrat de près de 100 milliards de francs guinéens brutalement résilié au profit de SOGUIMAP.

« Pour ce qui est de la corruption, nous vous demandons monsieur le président de balayer d'un revers de main. Dès lors que le délit principal ne tient pas,



le délit de complicité ne va pas tenir. Le parquet ne voit aucune infraction pour vous demander de condamner qui que ce soit. Nous vous demandons de déclarer le Général Rémy Lamah et la société SOGUIMAP SARL non coupables des faits de corruption et de complicité. Par conséquent, les renvoyer des fins de la poursuite », a déclaré Diallo.

Alpha Amadou Diallo

## GUINÉE

## Une nouvelle victoire pour la liberté de la presse



Youssef Boundou Sylla qui avait écarté la L0 2 pour poursuivre le journaliste Habib Marouane CAMARA sur la base de la Loi portant cyber sécurité dans le but de l'envoyer en prison a été débouté ce jeudi matin par le tribunal de Dixinn.

La juridiction de Conakry 2 prouve ainsi qu'en République de Guinée lorsqu'un journaliste est poursuivi dans le cadre de

l'exercice de son métier, c'est la L02 qui s'applique.

Le Secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée qui était présent dans la salle d'audience a

salué cette décision judiciaire du tribunal de Dixinn.

Le Général PENDESSA invite tous les magistrats à s'en inspirer pour faire de la liberté de la presse et de l'État de droit une réalité dans notre pays.

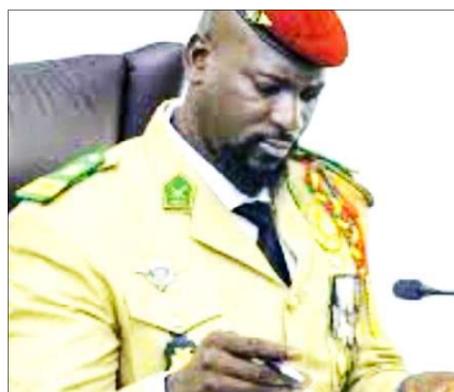
**-Vive la liberté de la presse!**

**-Vive le SPPG!**

La lutte continue !

## ARMEES

## Des éléments des Forces spéciales radiés des effectifs de l'armée



Dans un décret lu dans la soirée du jeudi 13 Juillet 2023 à la télévision d'Etat, deux militaires ont été rayés des effectifs de l'armée guinéenne.

Il s'agit du Sous lieutenant Thierno Boubacar Diallo, du

Groupement des Forces Spéciales, matricule 28065G, « radié pour désertion » et Adjudant Mamadou Aliou Diallo du Groupement des Forces spéciales, matricule 36973G, « radié pour vol d'argent ».

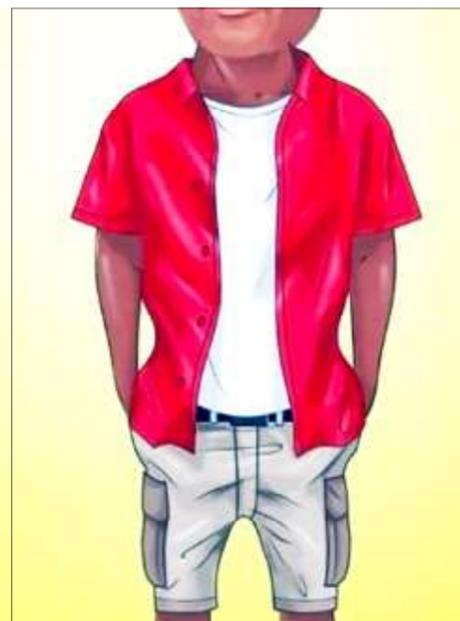
Aucun détail sur les faits n'a été livré par le décret.

Amadou Tidiane Diallo

## Chronique

C'est-à-dire...  
L'avocat du diable

*Avec tous ces procès en cours et à venir, il est indéniable que les avocats ne vont pas s'ennuyer.*



À la CRIEF, il semble de plus en plus difficile de soutenir les accusations portées contre d'anciens dignitaires du régime déchu.

Au tribunal criminel qui mène le procès-marathon de la tragédie du 28 septembre 2009, démêler les fils de cette affaire complexe est également un défi de taille. Les avocats, avec ou sans grande conviction, font preuve d'ingéniosité en utilisant différentes stratégies pour venir au secours de leurs clients.

Il est difficile de prédire quand le procès prendra fin, mais on peut déjà tirer certaines conclusions. Certains accusés risquent de tout perdre, voire de passer le reste de leur vie en prison, tandis que des individus, probablement en grand nombre, qui ont réellement commis des meurtres, des viols et transformé le stade en une immense scène de crime ont de grandes chances de s'en sortir impunis.

C'est triste, et à la lumière de ce qui précède, il ne faut pas se faire trop d'illusions : ce procès risque de ne pas être une occasion d'éloigner pour de bon le spectre de pareilles tragédies à l'avenir.

D'ailleurs, bien après l'ouverture très médiatisée du procès de l'ancien chef de la junte du CNDD et de ses co-accusés, le nombre de citoyens tués par balles lors de manifestations interdites a continué d'augmenter. Sous le règne de l'actuel CNRD.

Chaque fois que l'on assiste aux audiences actuelles, il est difficile de ne pas faire de parallèles. C'est une ironie du sort qui montre que la justice n'est pas toujours rendue de manière équitable.

Quant à l'opinion publique, elle semble déjà avoir rendu son verdict. Elle se base sur le charisme, l'éloquence, l'assurance ou la cohérence de chacun, sans que cela soit nécessairement une preuve de vérité. Le courage dont certains se prévalent et qui suscite l'admiration du grand public n'est pas non plus une vertu. Si les héros en font souvent preuve, il peut également être présent chez les grands criminels.

Ainsi, si certains bénéficient de la faveur de l'opinion, d'autres semblent déjà condamnés à l'avance. Les défendre revient donc à jouer le rôle de l'avocat du diable.

Cette expression signifie défendre un point de vue ou une personne impopulaire, controversée ou critiquée. Son origine remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, lors des procès de l'Inquisition. Un représentant de l'Église, appelé « l'avocat du diable », avait pour rôle de contester les arguments en faveur de la canonisation d'une personne afin de démontrer qu'elle ne méritait pas d'être reconnue comme sainte. Aujourd'hui, cette expression est utilisée de manière plus générale pour désigner quelqu'un qui va à l'encontre des opinions majoritaires afin de susciter la réflexion ou le débat.

En somme, le procès en cours suscite déjà des réactions passionnées et des jugements hâtifs. Il est important de se rappeler que la justice doit être impartiale, basée sur des preuves tangibles et non sur des apparences ou des préjugés. Jouer le rôle de l'avocat du diable rappelle donc l'importance de la présomption d'innocence et de la nécessité d'un jugement équitable.

Topsy

## AFFAIRE COLONEL MAMADOU ALPHA BARRY

La défense exige  
l'examen de son pourvoi  
en cassation

*Depuis plus de deux longues années, l'attente est interminable pour la défense du colonel Mamadou Alpha Barry, qui réclame avec insistance l'examen de son pourvoi en cassation. Ce pourvoi avait été déposé auprès de la Cour suprême peu de temps après la condamnation de l'ancien porte-parole de la Gendarmerie nationale à cinq années d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour vol aggravé.*

Le collectif d'avocats de la défense n'a pas tardé à exprimer son mécontentement face à la « lenteur injustifiée de la procédure » et à exiger « l'ouverture immédiate » du procès devant la Cour suprême. Les conseils juridiques du colonel Mamadou Alpha Barry ont choisi de faire entendre leur voix au travers d'une déclaration solennelle, rendue publique en ce vendredi 14 juillet 2023.

Dans cette déclaration, les avocats dénoncent fermement les retards accumulés dans le traitement du pourvoi en cassation de leur client, une affaire qui pèse lourdement sur le colonel depuis déjà trop longtemps. Ils soulignent l'urgence et l'importance d'obtenir un examen juste et équitable de l'affaire devant la plus haute instance judiciaire du pays.

Le collectif d'avocats rappelle également que le colonel Mamadou Alpha Barry a été reconnu coupable de vol aggravé et a déjà subi les conséquences de cette condamnation. Toutefois, ils insistent sur la nécessité de garantir à leur client un procès équitable et d'assurer le respect des droits de la défense. Ils exigent donc que le pourvoi en cassation soit traité sans plus attendre, afin que justice soit rendue dans les délais les plus brefs.

La déclaration des avocats a suscité l'attention des médias et de l'opinion publique, attirant l'œil vigilant de tous ceux qui suivent de près cette affaire médiatisée depuis le début. La demande pressante de la



défense trouve un écho particulier dans la société, où la question de l'efficacité et de la célérité de la justice est devenue une préoccupation majeure.

Dans l'attente de l'examen de son pourvoi en cassation, le colonel Mamadou Alpha Barry et son équipe de défense demeurent déterminés à

poursuivre leur combat pour faire valoir leurs droits et obtenir un jugement équitable. Ils espèrent ardemment que la Cour suprême accordera l'attention et la diligence nécessaires à cette affaire, permettant ainsi d'établir la vérité et de rendre une décision juste et éclairée.

Algassimou L Diallo.

## Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

## FONIKÉ MENGUÈ (FNDC)

# En Guinée, « nous continuons notre combat en tant que sentinelle de la démocratie »

*En Guinée, la trêve est de plus en plus fragile entre, d'un côté, les militaires au pouvoir du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) et de l'autre côté, l'opposition et la société civile. Certes, il y a deux mois, le régime militaire du colonel Doumbouya a fait libérer Foniké Menguè et deux autres leaders des « forces vives », tandis que la société civile a suspendu ses manifestations. Mais aujourd'hui, cette trêve risque de voler en éclats à tout moment. Foniké Menguè, qui vient donc de passer dix mois en prison à Conakry, est de passage en France. Le coordonnateur national du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) répond aux questions de RFI.*

**Rfi :** Foniké Menguè, le colonel Doumbouya annonce que la transition militaire s'achèvera à la fin de l'année prochaine et que lui-même quittera le pouvoir, est-ce que ça vous rassure ?

**Foniké Menguè :** Ça ne me rassure pas trop, parce qu'en réalité, les militaires ne veulent pas quitter le pouvoir. Cela s'explique par le fait que tous ceux qui sont opposés à cette conduite unilatérale de la transition soient, certains en prison, d'autres en exil. Personne ne peut aujourd'hui donner son point de vue, un point de vue qui est contraire à la volonté du CNRD. En le faisant, la personne peut se retrouver facilement en prison.

**Le CNRD, c'est donc la junte au pouvoir, en réalité ?**

Oui, c'est la junte au pouvoir.

**Mais tout de même, est-ce que la promesse du colonel Doumbouya de ne pas être candidat à la future présidentielle, et donc de ne pas s'accrocher au pouvoir, est-ce que ce n'est pas un engagement qui peut vous satisfaire ?**

Vous savez, ce sont des gens qui ne respectent pas leurs engagements. Aujourd'hui, ils ne sont pas capables de respecter leur propre charte. Par exemple, quand on fait allusion à l'article 8 de la Charte qui autorise les manifestations, mais aujourd'hui, en Guinée, les manifestations sont interdites. C'est pourquoi nous disons : le fait que le colonel Mamadi Doumbouya dise qu'il va partir au-delà de deux ans, ça ne nous rassure pas du tout.

Depuis l'année



**dernière, votre mouvement FNDC, Front national pour la défense de la Constitution, est dissous. Alors sous quel drapeau allez-vous continuer ce que vous appelez votre combat citoyen ?**

Le FNDC est un état d'esprit. On ne peut pas dissoudre un état d'esprit. Et ce FNDC est plus âgé que le CNRD. C'est pourquoi nous disons que nous continuons, en tant que sentinelle de la démocratie,

**Donc ce qui est sûr, nous allons reprendre nos réunions, et suite aux réunions, vous savez que nous allons encore partir en manifestations. Nous ne laisserons pas faire par le CNRD ce que nous n'avons pas laissé faire par monsieur Alpha Condé. Si nous avons lutté contre la confiscation du pouvoir par monsieur Alpha Condé, nous allons continuer la lutte contre la confiscation du pouvoir par le CNRD.**

notre combat.

**Vous parliez tout à l'heure des opposants qui sont en exil, c'est le cas du numéro un de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, qui vit à Dakar. Est-ce que vous pensez que sa carrière politique est derrière lui ? Ou est-ce que vous pensez, au contraire, qu'il a encore un grand rôle à jouer dans la Guinée des prochaines années ?**

On n'est pas affiliés à un parti politique, on n'accompagne pas un parti politique. Mais tous les acteurs majeurs de cette transition ont un rôle important à jouer, puisque nous nous sommes bâtis ensemble, tous les acteurs, que ce soient Cellou Dalein Diallo, Sidya Touré, que ce soient d'autres contre le troisième mandat de monsieur Alpha Condé.

**Donc vous vous sentez plus proche, politiquement, de tous les partis qui ont combattu le troisième mandat d'Alpha Condé, que des autres partis ?**

Tous les acteurs qui ont lutté contre la confiscation du pouvoir par monsieur Alpha Condé, notamment le troisième mandat, et qui se trouvent encore dans ce combat contre la confiscation du pouvoir par le CNRD, Foniké

Menguè est proche de tous ces acteurs.

**Avant la fin de la transition, le colonel Doumbouya a décidé de confier au Conseil national de transition, le CNT, la tâche de rédiger une nouvelle Constitution à soumettre à référendum, et le président de ce Conseil national de transition, Dansa Kourouma, vous invite à dialoguer avec lui. Qu'est-ce que vous en pensez ?**

Le dialogue que le CNRD appelle dialogue, c'est une situation où tous ceux qui sont dedans sont d'accord avec tout ce que dit le CNRD. En ce moment, il n'y a pas de dialogue puisqu'ils sont tous d'accord. Le jour où le CNRD sera vraiment d'accord, afin qu'on s'assie autour d'une table pour dialoguer autour de la transition, en présence de la Cédéao et du G5, ce jour, nous trouverons la véritable solution et vous verrez que tout rentrera dans l'ordre.

**Oui, mais Dansa Kourouma, le président du Conseil national de transition, n'en veut pas de cette médiation de la Cédéao et de l'ancien président béninois Boni Yayi dans les débats sur la future Constitution, il dit que c'est une affaire entre Guinéens...**

Oui, c'est une affaire entre Guinéens, mais la

Guinée fait partie de la Cédéao. Aujourd'hui, aucun pays ne peut vivre en vase clos. Nous sommes en transition, une transition a besoin de dialogue, a besoin de consensus. C'est ce que nous demandons au CNRD. C'est ce que nous demandons au colonel Mamadi Doumbouya. Mais ils n'ont pas intérêt, encore une fois, à ce qu'il y ait de véritable cadre de dialogue, puisqu'ils ont la volonté de confisquer le pouvoir en Guinée.

**Est-ce qu'il n'y a pas, tout de même, un espoir que cette transition prenne fin et que la démocratie revienne ?**

C'est vrai qu'il y a de l'espoir, mais l'espoir est trop minime quand on voit la volonté du CNRD pour confisquer le pouvoir, ce sont des gens qui ne veulent pas le quitter.

Aujourd'hui, les forces vives de la nation, ça fait un moment qu'on a décidé d'observer une trêve, pour donner une chance à la médiation des chefs religieux, sur leur demande, pour voir avec le colonel Doumbouya comment faire en sorte que les points de revendication, notamment la mise en place de ce véritable cadre de dialogue et la levée de l'interdiction des manifestations, soient réglés. Mais jusqu'ici, rien n'est fait.

Donc ce qui est sûr, nous allons reprendre nos réunions, et suite aux réunions, vous savez que nous allons encore partir en manifestations. Nous ne laisserons pas faire par le CNRD ce que nous n'avons pas laissé faire par monsieur Alpha Condé.

Si nous avons lutté contre la confiscation du pouvoir par monsieur Alpha Condé, nous allons continuer la lutte contre la confiscation du pouvoir par le CNRD.

Rfi

## POLITIQUE

## Des partis claquent la porte de l'ANAD pour créer une nouvelle alliance politique...

Six partis politiques ont quitté l'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD) et sa locomotive, à savoir l'Union des Forces démocratiques de Guinée (UFDG), pour créer leur propre coalition ce dimanche 16 Juillet 2023 : l'Alliance pour la République (APR).



Ce nouvel attelage a désormais un visage : Francis Haba qui, au cours de son discours prononcé pour la circonstance, a déploré « la dégradation constante des conditions de vie des Guinéens ».

Selon Haba, cette situation est favorisée, entre autres, par la mauvaise gouvernance, la violation des droits de l'homme, etc.

D'après lui, l'APR a également évoqué la participation ou non aux futures élections qui devraient se tenir d'ici la fin de la transition militaire en Guinée.

L'ANAD, a produit une déclaration faisant remarquer que son président Cellou Dalein Diallo a reçu une invitation au baptême de l'APR. Réponse du berger à la bergère : « pour des raisons de courtoisie, la démission (Ndlr : de l'ANAD)

devrait précéder l'invitation (Ndlr : à la cérémonie de lancement de l'APR) ».

Voir ci-dessous la déclaration de l'ANAD.

Voir ci-dessous la déclaration

Le Président de l'ANAD a reçu, ce samedi 15 juillet, une lettre de démission collective signée par les représentants de 6 partis politiques jusqu'ici membres de l'Alliance.

48h avant cette lettre de démission, le Président de l'ANAD avait reçu une lettre datée du 12 juillet l'invitant à prendre part à une cérémonie de lancement d'une nouvelle coalition politique dénommée Alliance Pour la République - APR formée par les mêmes 6 partis et prévue le 16 juillet dans un hôtel de Conakry.

Le président de l'ANAD estime que, pour la courtoisie, l'invitation devait suivre la démission et non la précéder. Néanmoins et quelques soient

les motifs réels de cette démission, celle-ci est prévue par l'article 5 de la Charte de l'ANAD qui consacre en effet pour les partis membres le droit et la liberté de démissionner de l'Alliance.

En conséquence, l'ANAD prend acte du départ des 6 partis et souhaite bonne chance à leur nouvelle Coalition.

Elle exhorte les 13 autres partis membres de l'ANAD à resserrer les rangs et à continuer la lutte pour l'avènement en Guinée d'une société démocratique respectueuse des droits humains et des libertés fondamentales.

Conakry, le 16 juillet 2023

L'Alliance Nationale pour l'Alternance et la

Démocratie

Amadou Tidiane Diallo

## «DÉTÉRIORATION DE LA SANTÉ DE KASSORY ET DAMARO CAMARA

### Le RPG dénonce l'apathie des autorités de la transition envers les cadres du parti»

Dans une affaire qui suscite de vives inquiétudes, les membres influents du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG), Kassory Fofana et Damaro Camara, voient leur état de santé se dégrader rapidement. Face à cette situation critique, le RPG dénonce l'indifférence troublante des autorités de la

transition et demande instamment leur libération immédiate.

Kassory Fofana, ancien Premier ministre de la Guinée, et Damaro Camara, ex-président de l'Assemblée nationale, sont des personnalités politiques de premier plan au sein du RPG. Ces deux figures

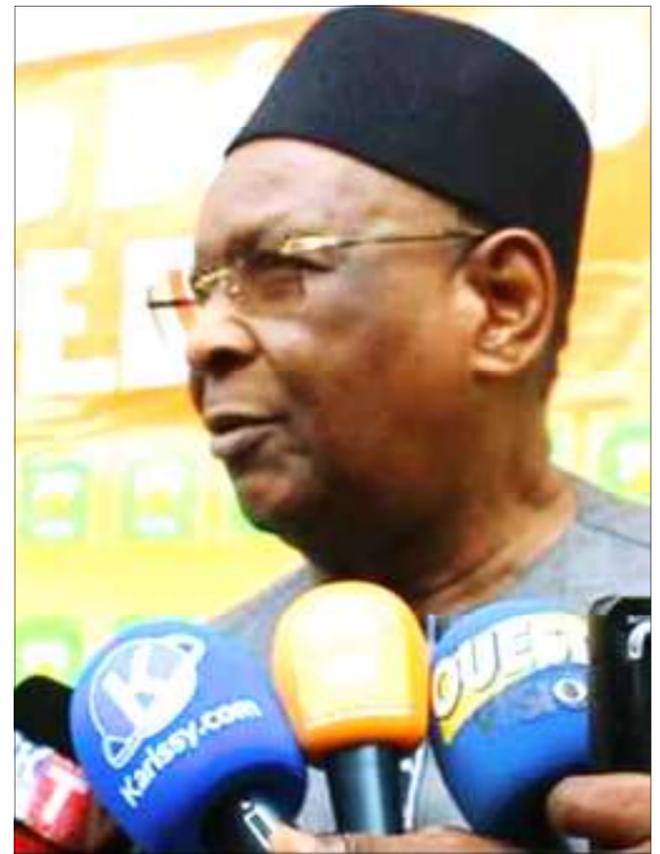
emblématiques du parti ont été arrêtées et placées en détention depuis plusieurs mois, dans le cadre d'une série de mesures prises par les nouvelles autorités de la transition.

Malheureusement, leur détention prolongée et les

(Suite à la page 7)

## TRANSITION EN GUINÉE

## Lansana Kouyaté note des progrès inattendus et soulève les inquiétudes du financement »



Lansana Kouyaté, président du Parti de l'Espoir pour le Développement National (PEDN), a récemment exprimé son évaluation de la transition en cours en Guinée lors du meeting hebdomadaire de son parti, qui s'est tenu ce samedi 15 juillet à Conakry. Alors que certains s'inquiètent du respect des délais prévus, Kouyaté a noté des progrès inattendus dans certains domaines, mais a souligné que tous les problèmes n'ont pas encore été résolus.

Parmi les problèmes persistants figure la question du financement, qui n'a pas été entièrement résolue malgré l'accord signé entre la CEDEAO et le gouvernement guinéen. Le financement devait être assuré grâce à l'appel de la CEDEAO à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds pour venir en aide à la Guinée.

Cependant, il reste incertain si les engagements pris seront honorés.

Le gouvernement est actuellement en train d'examiner cette question. Kouyaté a souligné l'importance des actions restantes et a exprimé l'espoir que tout soit réglé. Il a également mentionné l'arrivée imminente de la nouvelle constitution dans sa version finale, ce qui constituerait une avancée encourageante si elle se concrétise. Toutefois, il a appelé à prendre le temps nécessaire, soulignant l'urgence d'instaurer la démocratie tout en reconnaissant la complexité des défis à relever.

Alors que la transition guinéenne se poursuit, les évaluations de Lansana Kouyaté offrent un aperçu nuancé de la situation actuelle, mettant en évidence à la fois les progrès réalisés et les obstacles à surmonter.

Algassimou L Diallo

## DÉGUERPISSEMENT DE KAPORO-RAILS

## L'avocat des victimes se réjouit de la décision du tribunal

Dans l'affaire du déguerpissement de Kaporo-rails, Kipé 2 et Dimesse, l'avocat représentant les victimes exprime sa satisfaction suite à la décision rendue par le tribunal de première instance de Dixinn.

Bien que le ministre Dr Ibrahima Kourouma, également poursuivi dans cette affaire, n'ait pas été condamné, le conseil des victimes se réjouit du verdict prononcé par le tribunal. Maître Alpha Yaya Dramé estime que la condamnation de M. Camara représente déjà une victoire, puisque la justice reconnaît ainsi que ses clients ont été victimes d'abus d'autorité. Ces déclarations ont été faites lors de l'émission « Before Grandes Gueules » de Radio Espace, ce vendredi 14 juillet 2023.

« Pour moi, le tribunal a appliqué les dispositions du code de procédure pénale et du code pénal, et a rendu une décision conforme à sa conviction intime. Sur ce point, je n'ai absolument aucune critique à formuler. Le fait que M. Maama Camara soit reconnu coupable et condamné à cinq ans de prison ferme ainsi qu'à quatre milliards de dommages et intérêts démontre déjà que les habitants de Kaporo-rails ont été victimes d'infractions



pénales. À mon sens, le tribunal a accompli son devoir dans cette affaire », a réagi maître Alpha Yaya Dramé, avocat représentant le collectif des victimes.

Il convient de noter que le tribunal correctionnel de Dixinn a émis un mandat d'arrêt international à l'encontre de Mohamed Maama Camara, qui serait actuellement en fuite.

Quant au cas de Dr Ibrahima Kourouma, la juridiction s'est déclarée incompétente pour le juger, considérant qu'il était ministre au moment des faits reprochés. Par conséquent, il ne peut pas être jugé par un tribunal de première instance. Cette décision du tribunal marque un tournant significatif dans l'affaire du déguerpissement de Kaporo-rails, offrant une lueur d'espoir pour les victimes qui attendaient depuis longtemps que justice soit rendue. L'avocat des plaignants se félicite de cette reconnaissance des abus subis par ses clients et espère que cela servira d'exemple pour d'autres cas similaires à travers le pays. La fuite présumée de Mohamed Maama Camara ajoute une dimension supplémentaire à cette affaire, faisant planer des questions sur sa responsabilité et sur la nécessité de le traduire en justice pour répondre de ses actes. Les habitants de Kaporo-rails continueront à se battre pour leurs droits et à demander des réparations adéquates pour les préjudices subis.

Algassimou L Diallo

## «DÉTÉRIORATION DE LA SANTÉ DE KASSORY ET DAMARO CAMARA

## Le RPG dénonce l'apathie des autorités de la transition envers les cadres du parti»

conditions de celle-ci ont eu des conséquences désastreuses sur leur santé. Les rapports médicaux indiquent une dégradation alarmante de leur état physique et mental, avec des symptômes inquiétants tels que la perte de poids, la fatigue extrême et des troubles psychologiques. Malgré ces signes de détresse, les autorités de la transition n'ont pas pris de mesures adéquates pour assurer leur bien-être et leur prise en charge médicale.

Face à cette situation préoccupante, le RPG, parti auquel appartiennent Kassory Fofana et Damaro Camara, dénonce le silence assourdissant des autorités de

la transition. Le parti souligne que l'indifférence affichée envers ses membres influents est non seulement inhumaine, mais également contraire aux principes de justice et de respect des droits de l'homme.

Le RPG réclame donc avec vigueur la libération immédiate de Kassory Fofana et Damaro Camara, soulignant leur droit fondamental à un procès équitable et à des conditions de détention conformes aux normes internationales. Le parti appelle également la communauté internationale à intervenir et à exercer une pression diplomatique sur les autorités de la transition afin d'assurer la santé et la sécurité de ses membres emprisonnés.

Alors que l'état de santé de Kassory Fofana et Damaro Camara continue de se détériorer, le silence des autorités de la transition face à cette situation alarmante est profondément préoccupant. Le RPG ne restera pas silencieux et continuera de se battre pour obtenir la libération de ses membres influents, tout en appelant à une prise de conscience internationale sur cette affaire. L'avenir de la démocratie en Guinée dépend de la manière dont les autorités de la transition traitent cette situation critique et respectent les principes fondamentaux de justice et de respect des droits de l'homme.

Algassimou L Diallo

## ROGER PATRICK MILIMONO DU RPG

## « Ousmane Kaba est le premier voleur, s'il y en a eu sous le gouvernement du Pr Alpha »

Dans une déclaration passionnée lors de l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, qui s'est tenue ce samedi 15 juillet 2023, Roger Patrick Milimono, ancien ministre de l'élevage, a répondu aux récentes accusations de Docteur Ousmane Kaba, chef du parti PADES, qualifiant les anciens ministres d'Alpha Condé de voleurs.



« Moi, je vais appeler un chat un chat », a déclaré M. Milimono. Il est essentiel poursuit-il, de dire la vérité, car je suis choqué par les propos de cette petite personne, et cela me concerne directement. S'il y a eu des voleurs dans les gouvernements du Pr Alpha Condé, le premier c'est Ousmane Kaba. Je le dis haut et fort. Et je le défie. Il avait plus de mille étudiants fictifs. Je le mets au défi, alors qu'il se considère comme Monsieur Propre. C'est lui qui avait le plus grand nombre d'étudiants fictifs, et grâce à cela, il a détourné plus de 330 milliards de francs guinéens. Qu'il explique au peuple de Guinée comment cela s'est passé », a répliqué ce proche de l'ancien président guinéen Alpha Condé.

En poursuivant son discours, M. Milimono a insisté sur sa volonté

d'affronter le fondateur de l'université Koffi Annan de Guinée et leader du parti PADES.

« Il se permet de vociférer sur nous en nous qualifiant de voleurs. S'il le souhaite, qu'il m'appelle, je suis prêt à l'affronter. Il ne peut pas nous traiter de voleurs et penser que je vais laisser passer cela. Je suis quelqu'un de très humble, mais il y a une chose que j'ai préservée tout au long de ma carrière professionnelle, c'est de ne pas être accusé de voleur. Je suis très remonté. Je suis prêt à comparer devant n'importe quelle institution. Si Monsieur Ousmane Kaba le souhaite, qu'il m'appelle. Je suis prêt à l'affronter. Il ne peut pas me traiter de voleur et penser que je vais laisser passer ça. Il est le premier des voleurs », a-t-il affirmé.

Algassimou L Diallo.

## Djéli Kani Diawara des Ballets Africains de Guinée demande justice et réparation

**«Je vous l'ai déjà dit au début, et je suis très frustré que mes amis et moi, que nous soyons les anciens ou les 'rescapés', soyons exclus de la liste de tous les bénéficiaires des avantages accordés aux anciennes stars. Nous serons toujours engagés à servir la nation, et nous prions pour que justice soit rendue. »**

Poursuivant notre quête pour connaître l'état actuel de nos personnalités artistiques, culturelles et sportives, notre segment «Où sont-ils maintenant ?» se concentre sur un ballet dédié aux grandes femmes des célèbres ballets nationaux guinéens. Aujourd'hui, nous sommes au domicile de Madame Djéli Kani Diawara, situé dans le quartier Lambanyi.

Djéli Kani Diawara, artiste et ancien danseur du Ballet National Djoliba et des actuels Ballets Africains de Guinée, a bien voulu accepter cette interview.

Notre invité est né en 1957 à Conakry, précisément dans le quartier du Dispensaire Madina, au sein de l'actuelle commune de Matam. Djéli Kani Diawara est la fille de feu Sourakhata et de feu Foulématou Conté. Elle est mariée et a trois enfants, deux filles et un fils.

En raison de son implication dans le théâtre, elle a dû interrompre ses études au niveau primaire, plus précisément à l'école Touguiwondy en cinquième année. Djéli Kani Diawara est une fonctionnaire retraitée de son ministère et travaille actuellement comme sous-traitante pour les Ballets Africains de Guinée, où elle continue à se produire malgré le poids de l'âge. Dans cette interview, découvrons l'artiste. B

**En tant que membre des Ballets Africains de Guinée et ancien membre du Ballet National Djoliba, racontez-nous comment vous êtes entré dans cette carrière artistique et partagez avec nous votre parcours.**

**Djéli Kani Diawara :** J'ai développé très jeune un amour pour cette carrière artistique. Tout a commencé dans mon quartier de Boussoura, dans l'actuelle commune de Matam, où j'ai commencé par le théâtre. Au fur et à mesure de mes

compétences, j'ai été recruté dans la section du 5ème arrondissement puis la fédération de Conakry 2 dans l'ensemble instrumental. De là, j'ai été sélectionné pour intégrer le Ballet National Djoliba. Je me souviens encore très bien de cette journée car j'ai été reçu par plusieurs anciens qui m'ont guidé et soutenu dans cette ascension.

Sous le régime de feu le Général Lansana Conté, la fusion entre le Ballet National Djoliba et les Ballets Africains m'a permis de rejoindre enfin les Ballets Africains de Guinée. Bref, c'est mon parcours en quelques mots.

**Nous avons récemment perdu un artiste éminent, Hamidou Bangoura (qu'il repose en paix), l'ancien directeur des Ballets Africains de Guinée. Des inquiétudes ont surgi au sein de la communauté culturelle quant à la continuité et à la survie de cet illustre ballet fondé par feu Fodéba Kéita. Que pensez-vous de ceci ?**

**Djéli Kani Diawara :** Personnellement, je n'ai aucune inquiétude à ce sujet. Comme le dit un dicton dans notre langue vernaculaire Susu, «Géya mu toma géya khambi», qui se traduit par «Il est difficile de voir une montagne derrière une autre». Avant Hamidou Bangoura, il y a eu plusieurs successeurs à la tête des Ballets Africains de Guinée, dont feu Italo Zambo, que Hamidou Bangoura a remplacé. Ils étaient trois individus qui dirigeaient conjointement techniquement les Ballets Africains. Il s'agissait de feu Italo Zambo, Kémoko Sano et Hamidou Bangoura. Après le décès d'Italo Zambo, personne ne croyait ni ne pensait que les ballets africains renaîtraient un jour. Heureusement, avec détermination et volonté d'assurer la continuité, nous nous sommes mis au travail.

En ce moment, depuis la



mort d'Hamidou Bangoura, nous sommes toujours en deuil et pratiquement à l'arrêt. Il y a d'autres raisons à cela, comme le fait de ne pas avoir de salle de répétition. Nous avons l'habitude de répéter à Touguiwondy avant que Hamidou Bangoura ne tombe malade. Il s'était entouré d'autres artistes tels que Mouctar Touré et Mohamed Cissé, qui prenaient la relève, ainsi que Mama Nana Cissé, une vétérane des Ballets d'Afrique, qui assure actuellement la direction par intérim. Actuellement, pour se regrouper, nous tenons des réunions de retrouvailles régulières. Je crois que les Ballets Africains reviendront sur scène très bientôt.

**Vous avez connu l'époque et connu la figure emblématique d'Italo Zambo, ambassadeur culturel de la Guinée. Que retenez-vous de cet ambassadeur de la culture africaine guinéenne ?**

**Djéli Kani Diawara :** Italo Zambo était quelqu'un de bien. Son statut social et son leadership étaient remarquables. Lui et sa femme, Rose, ont travaillé

le numéro «Wouloukoro». Il y a eu aussi des cas où j'ai remplacé plusieurs rôles principaux dans les Ballets Africains de Guinée. J'ai joué dans «Tiranké» pour remplacer nos danseurs seniors du Palais du Peuple qui avaient déjà pris leur retraite. Je participe encore à d'autres rôles dans ces ballets, notamment en jouant le doundoun. Je suis impliquée à tous les niveaux quand il s'agit de danser.

**Après avoir passé plusieurs années avec ces ballets nationaux, vous avez beaucoup voyagé à l'étranger. Vous devez sûrement avoir de bons et stimulants souvenirs de votre voyage. Pouvez-vous nous les partager ?**

**Djéli Kani Diawara :** Comme vous l'avez mentionné, j'ai beaucoup de souvenirs affectueux et stimulants de mon parcours. L'une des expériences les plus mémorables s'est déroulée aux États-Unis. C'est une nation libre et démocratique. Lors de nos visites dans le pays, nous nous produisons dans un collège dont je ne me rappelle plus le nom. Nous avons dispensé des cours de danse théoriques et pratiques aux étudiants. J'adore les enfants, et à chaque occasion, je reviens avec un petit cadeau, comme ce bijou ou le trophée affiché sur cette étagère devant vous.

Quant au souvenir le plus éprouvant, celui qu'il est difficile de retracer, c'est le fait que mes amis (Marie Touré et moi-même) et moi-même avons été exclus de la liste des récipiendaires des distinctions honorifiques et de la subvention gouvernementale de 5 000 000 de francs guinéens aux anciennes vedettes de les secteurs des arts, de la culture et du sport. Quand j'y pense, des larmes coulent sur mes joues.

Je suis profondément déçu par les actions de nos  
(Suite à la page 9)

sans relâche pour obtenir des contrats de représentation à l'étranger pour les Ballets Africains de Guinée. Il avait un vaste réseau, ce qui facilitait nos déplacements pour des représentations à l'étranger. Nous pleurons sincèrement sa perte.

**En parlant des prouesses artistiques d'Italo Zambo, comment le décririez-vous ?**

**Djéli Kani Diawara :** C'était un artiste au talent sans pareil. Il possédait toutes les qualités artistiques et, surtout, il était un comédien exceptionnel. Il savait improviser et faire rire le public. Les numéros de « Tiranké » des Ballets Africains, interprétés avec feu Jeanne Macauley, Kokassaly, et Salifou Yéli Khokhou (qu'ils reposent en paix), sont des chefs-d'œuvre.

**Tout au long de votre passage dans les différents ballets nationaux que vous avez mentionnés, avez-vous joué des rôles principaux dans des spectacles spécifiques ?**

**Djéli Kani Diawara :** Au Ballet National Djoliba, j'ai joué un rôle principal dans

## GUINÉE

# Le CNT approuve le projet de 90 millions de dollars pour améliorer l'accès à l'électricité

Une avancée majeure pour la Guinée dans le domaine de l'accès à l'électricité. Le Conseil National de la Transition (CNT) a adopté, lors d'une plénière tenue au Palais du peuple le vendredi 14 juillet 2023, les Accords Cadre et Mandat entre la Guinée et la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du projet d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité. Ce projet, d'une valeur de 90 millions de dollars, vise à améliorer les conditions de vie de la population guinéenne en fournissant des services énergétiques fiables et durables aux ménages, aux services sociaux de base et aux entreprises.

Cette adoption unanime de l'accord par les membres du CNT, en présence de personnalités du gouvernement et d'acteurs socio-politiques, marque une étape cruciale dans la concrétisation de ce projet ambitieux. Le plan d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité (PAAEC) vise également à renforcer les capacités des acteurs publics du secteur de l'électricité, notamment le Ministère de l'Énergie et Électricité de Guinée (EDG).

Les mesures concrètes prévues grâce au financement de la BID permettront de connecter 61 862 clients au réseau électrique et de réduire le taux de perte global de l'EDG de 35 % à 15 %. Ces actions auront un impact significatif sur l'accès à l'électricité dans les régions couvertes par le financement de la BID.

Suite aux réponses satisfaisantes des responsables ministériels, des recommandations cruciales ont été formulées. Il est essentiel de renforcer les compétences techniques et humaines de l'EDG pour assurer une meilleure gestion des recouvrements. De plus, les recommandations de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique doivent être prises en compte dans tous les projets d'électricité en cours.

Une communication

efficace sera mise en place pour informer et sensibiliser les populations aux services proposés par l'EDG. Les recommandations comprennent également le respect des procédures de ratification, l'accélération de l'installation de transformateurs et de compteurs à prépaiement, ainsi que la présentation régulière d'un rapport d'exécution semestriel du projet à la représentation nationale par le biais de sa Commission de suivi des recommandations. Une gestion efficace des ressources financières du projet, en impliquant activement le secteur privé guinéen, conformément au principe du contenu local, est également primordiale.

Une mobilisation rapide des fonds nécessaires est essentielle pour garantir une indemnisation adéquate des populations locales. La Commission des affaires économiques et du développement durable est appelée à veiller à la mise en œuvre effective de cette recommandation lors de l'élaboration de la prochaine loi de finances. Le respect des normes environnementales et sociales, la régularisation de la situation des agents contractuels de l'EDG, la révision de la loi sur l'électricité et l'amélioration des services de dépannage de l'EDG grâce au recrutement de jeunes compétents et dynamiques sont également des mesures prioritaires.

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Seydouba Soumah, a déclaré : « Nous alignerons tous les critères définis par écrit pour les localités qui ont demandé leur remplacement. »

Ces déclarations montrent la volonté du gouvernement de garantir une répartition équitable des bénéfices de l'amélioration de l'accès à l'électricité dans tout le pays.

L'adoption du projet d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité par le CNT constitue une étape majeure dans les efforts de la Guinée pour améliorer les conditions



de vie de sa population en assurant un accès fiable et durable à l'électricité. Soutenu par la BID, ce projet stratégique ouvre de

nouvelles perspectives pour le développement socio-économique du pays et renforce la position de la Guinée en tant qu'acteur clé

du secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest.

Seydouba Soumah.

## CULTURE

# Djéli Kani Diawara des Ballets Africains de Guinée demande justice et réparation

dirigeants à l'époque. C'est un souvenir douloureux que je n'oublierai jamais tant qu'il n'y aura pas justice et réparation.

***Vous avez consacré plus de 40 ans au service de la nation dans le domaine de la culture, par votre implication dans divers ballets nationaux. Vous avez évoqué des frustrations. Qu'est-ce qui vous maintient encore attaché aux Ballets Africains ?***

**Djéli Kani Diawara :** Dans ces moments difficiles, j'avais décidé de tout arrêter. C'est grâce à l'intervention de mes amis et collègues du passé que je me suis abstenu de jeter l'éponge. Je dois admettre que l'amour et la passion pour la culture ont également joué un rôle au plus profond de mon cœur.

**Considérant toutes ces années, quels avantages avez-vous acquis au cours de votre long mandat avec**

**ces ballets ?**

**Djéli Kani Diawara :** J'ai bénéficié de plusieurs avantages en étant membre de ces ballets. J'ai beaucoup voyagé et j'ai été exposé à diverses cultures et connaissances à travers les pays que j'ai visités.

Malheureusement, aujourd'hui, je suis toujours locataire malgré mes efforts pour acheter un terrain et construire une maison. Malheureusement, un membre de la famille a détourné les matériaux que j'avais fournis pour la construction. Néanmoins, je suis reconnaissant à Dieu et je continue à louer un logement pour ma famille, mes enfants et mes petits-enfants.

**Pourriez-vous nous parler de vos sources de revenus actuelles ?**

**Djéli Kani Diawara :** Je voudrais vous informer que je suis fonctionnaire retraité de mon ministère, donc je perçois une pension. Je

gagne également des revenus en tant que prestataire pour les Ballets Africains de Guinée. Ce sont les principales sources de revenus qui font vivre ma famille.

**Avec la création et la multiplication de nombreuses compagnies privées de ballet en Guinée, quelles comparaisons pouvez-vous établir entre votre époque et le présent en termes de scène artistique ?**

**Djéli Kani Diawara :** On peut dire qu'il y a une différence significative entre ces deux époques, tant au niveau de la danse que des objectifs poursuivis. Aujourd'hui, tout est monétisé et l'argent a une grande importance. À notre époque, nous dansions

(A suivre)

LY Abdoul pour GuinéeNews.

## Santé... Santé... Santé...

## MIGRAINE OPHTALMIQUE

## Caractéristiques, causes et traitement

**Des taches scintillantes qui envahissent le champ de vision, des objets qui se retrouvent la tête en bas... Les symptômes d'une migraine ophtalmique sont souvent impressionnants ! Rassurez-vous, ils sont transitoires et sans conséquences. Au fur et à mesure que les vaisseaux sanguins se relaxent, les symptômes disparaissent et la vision revient.**

**Qu'est-ce qu'une migraine ophtalmique ?**

La migraine correspond à un épisode de violents maux de tête. Lorsque les céphalées sont précédées de troubles visuels, appelés «aura», il s'agit de migraine ophtalmique ou migraine avec aura. Souvent, la douleur est pulsatile et localisée sur une seule moitié du crâne. Les symptômes de la migraine ophtalmique peuvent être très impressionnants, notamment les signes accompagnant les céphalées : vision floue, points lumineux, contour trouble, apparition de formes, champ visuel réduit, etc.

**Quels sont les symptômes d'une migraine ophtalmique ?**

Tout commence par des **troubles visuels** (ou troubles ophtalmiques) mais **sans aucun mal de tête** : taches scintillantes dans le champ de vision, perte de vision partielle voire aveuglement temporaire. Ces troubles visuels sont le plus souvent appelée «**aura**» et font partie des symptômes caractéristiques de la migraine ophtalmique. Comme l'explique le site de l'[Inserm](#), les troubles visuels sont les plus fréquents (90% des cas). L'aura peut durer de 5 mn à 1 heure. Puis **le mal de tête arrive**. Les céphalées (maux de tête) peuvent être très violente chez le patient, c'est ce qu'on appelle la crise migraineuse. La douleur est exacerbée à la lumière, rendant le patient photosensible ainsi qu'à l'exposition aux bruits. Parfois, ces symptômes s'accompagnent de nausées, voire de vomissements. Les migraines ophtalmiques force la personne à interrompre toutes ces activités tellement les symptômes sont invalidants.

La migraine ophtalmique est plus fréquente chez certaines personnes que d'autres. C'est par exemple le cas :

- des femmes ;
- des personnes âgées de moins de 40 ans ;
- des personnes ayant des antécédents de migraine (personnels ou familiaux) ;
- des personnes atteintes d'une maladie telle que le lupus, l'athérosclérose, l'épilepsie ou encore l'artérite temporale.

**Quelle est la cause des migraines ophtalmiques ?**

La migraine ophtalmique est causée par une réduction du flux sanguin vers l'œil due aux rétrécissement des vaisseaux sanguins. C'est pourquoi les symptômes disparaissent dès que la circulation sanguine revient à la normale.

Ce rétrécissement des vaisseaux sanguins peut être la conséquence de plusieurs facteurs.

Cela peut par exemple être dû :

- au stress ou à un changement de rythme de vie ;
- à un manque de sommeil ;
- à une hypertension artérielle ;
- à des changements hormonaux ;
- à l'hypoglycémie ;
- à la déshydratation...

La migraine ophtalmique n'entraîne pas de séquelles pour les yeux. De plus, les dommages permanents sont plutôt rares.

**Migraine ophtalmique chez l'enfant**

C'est aujourd'hui une certitude, les **enfants aussi souffrent de migraine** : près d'un sur vingt est concerné. Et lorsque ces derniers connaissent un épisode de migraine ophtalmique avec aura, ils peuvent vivre des **p h é n o m è n e s**

particulièrement étranges. L'un des signes les plus fréquents : l'**hallucination auditive**, l'enfant entendant ses parents l'appeler par son nom alors que tout est silencieux.

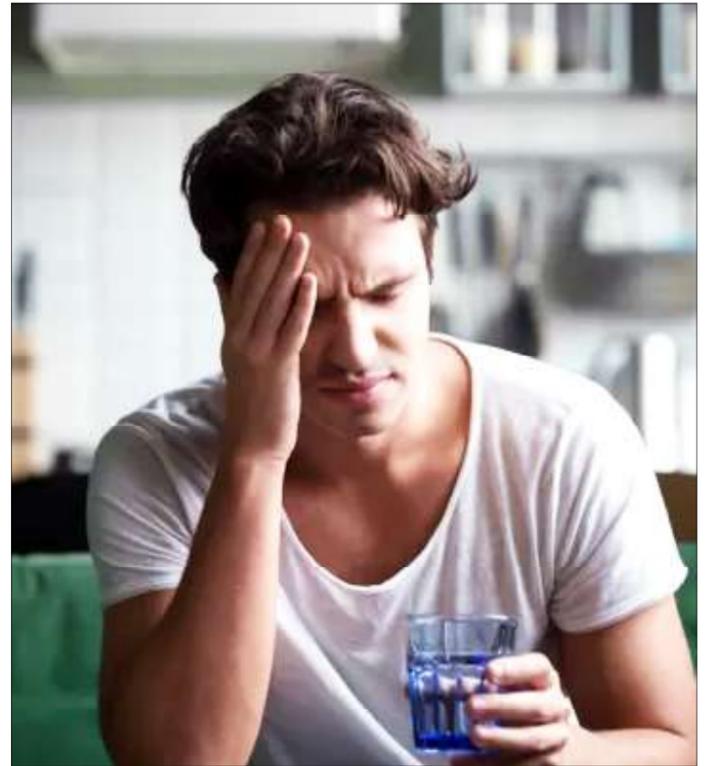
Quant aux autres hallucinations, elles sont, comme chez les adultes, visuelles : objets qui s'allongent ou qui rétrécissent, paysages qui basculent à l'envers...

Chez l'enfant, la migraine ophtalmique peut être causée par un stress important ou un manque de sommeil. Même si les symptômes visuels de la migraine ophtalmique ne témoignent pas systématiquement le signe d'un trouble oculaire, elle peut résulter des efforts fournis par l'enfant pour compenser un défaut visuel, comme la myopie. En cas de doute, il est préférable de réaliser un contrôle des yeux chez un professionnel de santé.

**Migraine ou migraine ophtalmique : quelles différences ?**

Lors d'un épisode de migraine «classique», la douleur est au premier plan. Elle se localise d'un seul côté de la tête, on a l'impression que «ça cogne». La **crise de migraine** dure de quelques heures à deux ou trois jours et peut **s'accompagner de nausées** et/ou d'une intolérance à la lumière.

Alors qu'en cas de migraine ophtalmique, ce sont des symptômes visuels qui se manifestent dans un premier temps. La tache lumineuse est un grand classique de la migraine ophtalmique : les médecins appellent cela, le scotome scintillant. C'est comme un trou dans le champ visuel latéral, d'abord petit, entouré de crénelures scintillantes à la manière d'un filament électrique. Ce trou visuel semble peu à peu s'agrandir et se manifeste aux deux



yeux. Cela peut durer entre 10 mn et une demi-heure.

Dans d'autres cas de migraine dits «avec aura», c'est-à-dire avec des signes annonciateurs du mal de tête, certains rapportent des troubles sensitifs, des fourmillements au bout des doigts qui remontent jusqu'au visage jusqu'à l'engourdir totalement. Ou encore, plus rarement, des **troubles du langage**: difficulté à trouver ses mots, inversion des mots, incapacité à parler. Dans 6 % des cas, on constate même à une **paralysie totale ou partielle** d'un côté du corps.

**TRAITEMENT : comment soigner une migraine ophtalmique ?**

De nombreux facteurs peuvent être mis en cause dans une migraine ophtalmique. Et si l'on ne connaît pas vraiment l'origine de la migraine ophtalmique, on sait que c'est dans votre cerveau que ça se passe !

Les médecins ont noté que plusieurs membres souvent, il faut consulter votre médecin, qui vous enverra sans doute chez un neurologue spécialiste de la migraine.

Dans la plupart des cas, deux traitements de la migraine ophtalmique peuvent être mis en place..

Le premier va concerner le traitement de la crise en elle-même. Les médicaments contre la migraine ophtalmique prescrits vont pouvoir soulager la crise lorsque vous en avez une. Ces derniers sont principalement constitués d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et d'antalgiques. Le deuxième traitement va faire en sorte de s'attaquer aux causes de la migraine, et d'éviter le risque de récurrence.

**Peut-on soigner une migraine ophtalmique avec un remède naturel ?**

Que faire en cas de migraine ophtalmique ? Si vous en souffrez, vous pouvez utiliser les huiles essentielles pour soulager la douleur. Les huiles essentielles de menthe poivrée ou de lavande seront particulièrement efficaces pour faire passer la crise.

Après avoir mis quelques gouttes sur vos doigts, réalisez des massages circulaires sur vos tempes, en variant la pression selon l'intensité de la douleur ressentie. Le massage du crâne peut aussi apaiser les céphalées en cas de migraine ophtalmique. Réalisez des cercles sur le crâne et la nuque, avec les

(A suivre)

Topsanté.com

## SÉNÉGAL

## Concert de casseroles à l'appel de l'opposant Ousmane Sonko

Des concerts de casseroles ont retenti le soir du samedi 15 juillet à Dakar et dans plusieurs localités, à l'appel de l'opposant Ousmane Sonko. Candidat à l'élection présidentielle de 2024, il entendait par cette manifestation protester contre l'interdiction de son meeting d'investiture, prévu l'après-midi, pour « risques de troubles à l'ordre public ».



L'opposant Ousmane Sonko à ce samedi soir lancé « symboliquement » le **concert de casseroles**, prévu à 20h30, en frappant pendant plusieurs minutes des ustensiles de cuisine devant son domicile à Dakar, selon des photos sur sa page Facebook. « Nous avons opté pour cette méthode qui nous permet de

nous exprimer de la manière la moins violente possible pour émettre un message fort au président Macky Sall. Le Sénégal a besoin d'apaisement, de stabilité, de tranquillité et de liberté », a déclaré l'opposant, après des troubles meurtriers dans le pays début juin.

L'appel a été suivi dans plusieurs quartiers de Dakar

et dans des villes comme Ziguinchor et Mbacké. Il l'a été beaucoup moins dans d'autres localités comme Kolda et Rufisque, selon la presse, des témoins et des images sur les réseaux sociaux.

Aux Parcelles assainies, un quartier de Dakar, Malick Diédhiou, un militant de Sonko, a participé au concert

de casseroles pour « délivrer un message de paix » et « pour montrer son mécontentement, car les agissements de l'État contre Sonko sont illégaux ».

L'histoire retiendra qu'un citoyen du nom de Ousmane Sonko a eu droit à un « casserole ovation » le 15 Juillet 2023 à l'occasion de son anniversaire. Ce moment symbolisant dans le même temps un message de paix pour le Sénégal envoyé à Macky Sall, le président d'alors.

### Démêlés judiciaires

Ousmane Sonko est en effet bloqué par les forces de sécurité chez lui à Dakar, « séquestré » selon lui, depuis le 28 mai. Il a été **condamné** le 1er juin à deux ans de prison ferme dans une affaire de mœurs. Un verdict qui le rend inéligible, selon ses avocats

et des juristes.

Il a par ailleurs été le 8 mai condamné à six mois de prison avec sursis lors d'un procès en appel pour diffamation, une peine largement perçue comme le rendant inéligible pour la présidentielle. Cependant, il n'a pas encore épuisé ses recours devant la Cour suprême.

Ousmane Sonko a affirmé le soir du vendredi 14 juillet dans une déclaration qu'il « reste éligible », accusant le président Macky Sall de « complot » pour l'écartier de la présidentielle.

Macky Sall s'en défend. Élu en 2012 pour sept ans et réélu en 2019 pour cinq ans, il a déclaré le 3 juillet ne **pas être candidat** à la présidentielle de 2024.

(Avec AFP)

## BURKINA FASO

## Mort de Pierre Ouédraogo, ancien compagnon de Thomas Sankara

Au Burkina Faso, le colonel Pierre Ouédraogo est mort jeudi 13 juillet. Compagnon de Thomas Sankara, cet ancien officier de l'armée de l'air a pris une part active à la révolution de 1983. Thomas Sankara lui avait notamment confié la tâche de créer et commander les CDR, les Comités de défense de la révolution. Le colonel Moussa Diallo, son frère d'armes et ami, lui rend hommage.

« La première chose qui marque chez Pierre, c'est son intelligence très vive, confie-t-il au micro de Gaëlle Laleix du service Afrique de RFI. Quelqu'un qui évitait les polémiques inutiles, qui était disponible à la démonstration argument contre argument. Mais quand c'étaient les polémiques inutiles, il

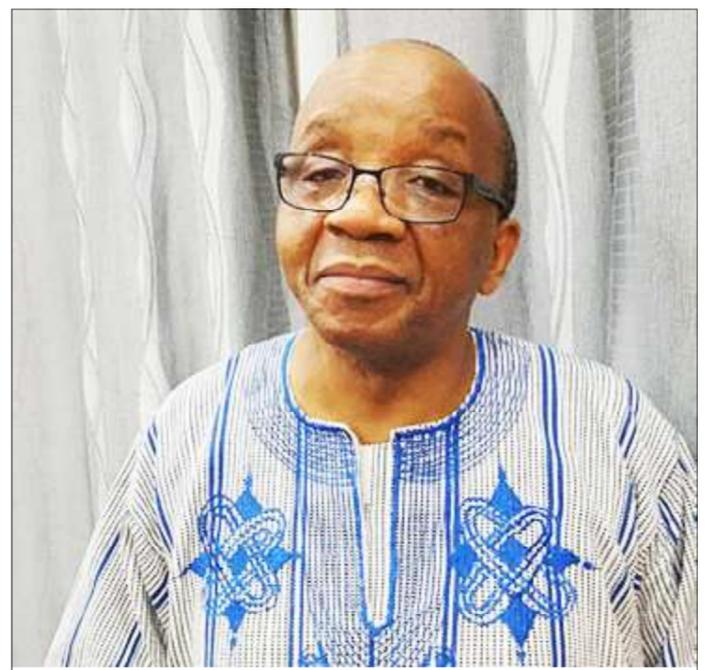
préférait mettre fin à la discussion. C'est l'un des pionniers du mouvement révolutionnaire dans l'armée. C'est l'un des premiers qui a milité dans les groupuscules clandestins au sein des forces armées pour préparer l'avènement de la révolution. Pierre a structuré méthodiquement les CDR [Comités de défense de la révolution, NDLR], a créé les pionniers de la révolution. »

« Tous les phénomènes négatifs que nous vivons aujourd'hui n'auraient pas pu naître si les CDR avaient été conservés »

Et le colonel Moussa Diallo d'analyser : « Je

pense que les Burkinabè, aujourd'hui, comprennent que si les Comités de défense de la révolution avaient été maintenus, nous aurions échappé à beaucoup de maux qui sont les nôtres aujourd'hui, parce que le peuple aurait été organisé à la base, et cela aurait permis d'éviter qu'il soit infiltré par des éléments qui portent préjudice au vivre en commun. Tous les phénomènes négatifs que nous vivons aujourd'hui, à mon avis, n'auraient pas pu naître si les CDR avaient été conservés et avaient été améliorés. »

Rfi



**Le Démocrate**

Votre  
hebdomadaire  
de tous  
les mardis

## COUPE DU MONDE 2026 AFRIQUE

## Groupe de la mort pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire, le Maroc et l'Algérie épargnés

Ce jeudi, lors de l'assemblée générale de la CAF, les groupes pour les qualifications à la prochaine Coupe du Monde en 2026 de la zone Afrique ont été dévoilés.



Lors de l'édition 2022, l'Afrique a marqué la Coupe du Monde de son empreinte grâce au Maroc. Pour la première fois de l'histoire du continent, une nation s'est qualifiée pour les demi-finales de la compétition. Les Lions de l'Atlas qui auront sorti le Portugal et l'Espagne et battu la Belgique, ont donc échoué aux portes de la finale face à la France. Surtout, le Maroc a permis de soigner l'image de l'Afrique en Coupe du Monde après plusieurs échecs lors des précédentes éditions. Le Sénégal a aussi atteint les 8es lors du Mondial au Qatar alors que le Cameroun s'est offert une victoire de prestige face au Brésil en poules.

Mais si la Coupe du Monde s'est terminée il y a 6 mois, il faut déjà penser aux qualifications pour l'édition de 2026. Cette fois, la CAF a décidé de mettre en places un nouveau format. Exit le parcours de la mort avec des poules de 4 et le premier de chaque poule qui s'affronte dans un barrage aller-retour. Avec le passage à 48 équipes dès 2026, l'Afrique aura désormais 9 places (plus une sur un barrage intercontinental). Et pour simplifier la chose, la CAF a décidé de diviser les 54 pays

en 9 groupes de 6. Le premier de chaque groupe validera son billet pour le Mondial.

### Du lourd pour la Côte d'Ivoire et le Mali

Ce jeudi, lors de l'Assemblée Générale de la CAF qui avait lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire), le tirage au sort a eu lieu. Et on retrouve de très belles affiches. À commencer par le groupe le plus relevé où figure le Gabon, la Côte d'Ivoire et la surprenante Gambie. Dans le chapeau 1, le Mali aura été le plus malchanceux puisqu'il récupère la meilleure équipe du chapeau 2 à savoir le Ghana.

De son côté, le Maroc a été plutôt épargné dans ce tirage puisqu'il n'affrontera pas de grosses équipes. L'Algérie a aussi évité le pire mais se retrouve tout de même dans le groupe de la Guinée. Le Sénégal semble aussi avoir un groupe très relevé, sans doute le plus homogène, avec la RDC, la Mauritanie ou encore le Togo. Les qualifications débiteront en novembre prochain.

### Le tirage au sort complet

#### Groupe A

- Égypte
- Burkina Faso
- Guinée-Bissau

- Sierra Leone
- Éthiopie
- Djibouti

#### Groupe B

- Sénégal
- RD Congo
- Mauritanie
- Togo
- Soudan
- Soudan du Sud

#### Groupe C

- Nigeria
- Afrique du Sud
- Bénin
- Zimbabwe
- Rwanda
- Lesotho

#### Groupe D

- Cameroun
- Cap-Vert
- Angola
- Libye
- Eswatini
- Île Maurice

#### Groupe E

- Maroc
- Zambie
- Congo
- Tanzanie
- Niger
- Érythrée

#### Groupe F

- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Kenya
- Gambie
- Burundi
- Seychelles

#### Groupe G

- Algérie
- Guinée
- Ouganda
- Mozambique
- Botswana
- Somalie

#### Groupe H

- Tunisie
- Guinée-Équatoriale
- Namibie
- Malawi
- Libéria
- Sao Tomé et Principe

#### Groupe I

- Mali
- Ghana
- Madagascar
- Centrafrique
- Comores
- Tchad

(Source : Footmercato)

## FOOTBALL

## L'ex joueur de Manchester City, Benjamin Mendy, déclaré non coupable de viols et tentatives de viols



Un sacré dénouement. Dans un dossier à rallonge. Le footballeur français désormais ancien joueur de Manchester City, s'est réjoui de la décision des jurés du tribunal de Chester (nord de l'Angleterre). Très ému, il a fondu en larmes sur le banc des accusés au terme d'un long procès qui lui a donné gain de cause, a précisé le Manchester Evening News.

«Benjamin Mendy tient à remercier les membres du jury de s'être concentrés sur les preuves dans ce procès, plutôt que sur la rumeur et les sous-entendus qui ont suivi cette affaire depuis le début, a déclaré Jenny Wiltshire, responsable des crimes graves et généraux chez Hickman & Rose au nom du joueur. C'est la deuxième fois que M. Mendy est jugé et déclaré non coupable par un jury. Il est ravi que les deux jurys aient

rendu les verdicts corrects», a déclaré son avocat.

«Cela fait presque trois ans que la police a commencé à enquêter sur cette affaire. M. Mendy a essayé de rester fort mais le processus a inévitablement eu un impact sérieux sur lui. Il remercie tous ceux qui l'ont soutenu tout au long de cette épreuve et demandé maintenant l'intimité afin qu'il puisse commencer à reconstruire sa vie » a-t-elle poursuivi.

Mendy aura passé plus de quatre mois en détention provisoire en août 2021. Le 30 juin dernier, son contrat avec Manchester City est arrivé à son terme.

<https://www.lefigaro.fr/sports/football/justice-benjamin-mendy-ravi-d-avoir-ete-reconnu-non-coupable-de-viol-et-tentative-de-viol-20230714>

(Source : Le Figaro)